

# ANOMIE

PUBLICATION SUR LES MOBILISATIONS  
CONTRE LA PRÉCARITÉ À L'UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE - NANCY



Dans la continuité de la mobilisation contre le projet de la LPPR<sup>1</sup> et la précarisation dans l'ESR<sup>2</sup> cette brochure a pour objectif de créer un espace d'expression local, de récolter des ~~récits et des témoignages~~, de mutualiser le ~~matériel militant~~ et de diffuser des ~~analyses critiques~~ ou des retours sur les ~~luttons et les actions~~ en cours.

Il y a quelques semaines, pendant que les étudiants, les enseignants et les chercheurs se préparaient à la «*semaine noire*» de grève nationale à l'université, les villes se faisaient envahir par le coronavirus dans l'insouciance totale des dirigeant.e.s, et cela, malgré les cris d'alarme des services médico-sanitaires.

Depuis, les médias, les comités de mobilisation et certains syndicats ne cessent de mettre en évidence les inégalités face à la pandémie. L'annonce du report des réformes (Chômage, retraites, université, etc.) n'a pas pour autant démobilisée les militant.e.s du mouvement contre la LPPR. C'est pourquoi, si nous participons à la lutte nationale contre le virus, nous maintenons notre vigilance face aux politiques gouvernementales.

Nous voilà donc, nous aussi, confiné.e.s dans la deuxième région la plus touchée de France. La brochure «Anomie» était à l'origine pensée pour être imprimée, tractée et placardée, mais la fermeture des établissements universitaires nous a poussés à réfléchir à un support alternatif. Nous espérons que vous ferez bonne lecture !

Précaires de l'ESR,  
des étudiant.e.s et enseignant.e.s  
[im]mobilisé.e.s.

1 Accr. - Loi de Programmation Pluriannuelle de Recherche

2 Accr. - Enseignement Supérieur de la Recherche

**ANALYSES CRITIQUES****>** sur la précarité et la politique universitaire

---

## Vingt ans avant : La précarité dans l'enseignement supérieur saisie au tournant des années 2000

*:::: enseignant mobilisé : mars 2020*

**Les publications traitant de la précarité dans l'enseignement supérieur français sont peu nombreuses. Il semble, au vu d'une revue de littérature effectuée sans doute trop hâtivement, que le tournant des années 2000 représente une première vague de comptes-rendus d'enquêtes et de témoignages sur la question. Ces productions sont originaires des sciences sociales et centrent l'analyse sur ce domaine disciplinaire. Elles sont souvent signées par des chercheurs eux-mêmes précaires.**

**Lisons-en quelques extraits. Que nous apprennent-ils ? Que, malgré l'aggravation de la situation de l'emploi scientifique ces dernières années, le diagnostic était déjà posé. Que ce diagnostic s'interprétait déjà à l'époque dans le vocable de la précarité, renvoyant ainsi à une dynamique plus large de fragilisation des travailleurs de nombreux secteurs. Que le lien avec les métaphores littéraires (passager clandestin), les concepts marxistes (armée de réserve), les régimes d'allocations chômage spécifiques (l'intermittence), ou les figures sociales de référence (intellectuel précaire) était établi et travaillé. Que la réaction politique à la hauteur du problème se fait, quant à elle, attendre...**

## Soulié, C. (1996). Précarité dans l'enseignement supérieur. Actes de la recherche en sciences sociales, 115(1), 58-64.

« Pour survivre et rester dans le monde de la recherche, nombre de docteurs ou doctorants – groupe qu'on peut considérer comme une population de rescapés si on la rapporte à tout le processus de sélection et d'auto-sélection antérieur – ont recours aux emplois précaires. Ainsi les universités, les grands instituts de recherche publics emploient un personnel sous-payé, sans garantie statutaire, mais de plus en plus qualifié en raison de l'augmentation du nombre de docteurs au chômage, afin de comprimer et 'externaliser' leurs coûts. L'esprit de plus en plus 'gestionnaire' qui règne dans ces institutions se remarque quand on examine le type de contrat proposé, ou plutôt imposé, aux chercheurs précaires. Ces contrats tendent généralement à réduire au minimum les charges sociales, à éviter d'avoir à payer des ASSEDIC, etc. »

« de nombreux chargés de cours ne pouvant justifier des 1 000 heures d'activité salariée par an en sont réduits à produire des faux, ou à utiliser un prête-nom, pour pouvoir enseigner à l'université. »

« Le statut ambigu de ces enseignants [...], qui sont à la fois étudiants (ils préparent un doctorat) et enseignants, les place dans une position d'entre-deux, ou de porte-à-faux, qui est à l'origine de nombre de contradictions. »

« Il nous semble que le fonctionnement du système universitaire, et plus spécifiquement du monde de la recherche, contribue à alimenter ce type de dénégation, inclinant à refouler, par exemple, la question de l'insertion professionnelle. C'est un univers qui favorise l'illusion d'en être, alors qu'objectivement on n'en est pas, ou qu'on n'en sera jamais. »

« L'univers des docteurs ou doctorants offre en fait tout un continuum de situations où chacun peut avoir une, ou des raisons différentes 'd'y croire', ce type de raison conditionnant ensuite fortement les modalités de désinvestissement. À un pôle, on peut sans doute placer les allocataires ayant tout investi dans une carrière universitaire et à un autre des étudiants (souvent plus âgés) disposant d'un emploi et d'une situation matrimoniale stables. »

« on peut aussi s'interroger sur les effets tant politiques (radicalisation) que scientifiques (effets de censure) de la constitution d'une véritable 'armée de réserve' de la recherche. »



## Le Saout, R., & Loirand, G. (1998). Les chargés d'enseignement vacataires. Les paradoxes d'un statut perversi. Genèses, 146-156.

« Les 'chargés d'enseignement vacataires', selon l'appellation officielle, sont aujourd'hui en nombre nettement supérieur par rapport aux effectifs des enseignants-chercheurs fonctionnaires. »

« L'accès aux fonctions d'enseignant vacataire reste soumis à des restrictions légales qui n'ont pour autre justification que d'éviter à l'administration universitaire de verser les cotisations sociales patronales. Si bien que, pour obtenir une charge d'enseignement, il faut pouvoir cotiser pour la retraite et les protections sociales, c'est-à-dire 'avoir une activité professionnelle principale'. »

« Le recrutement des chargés d'enseignement se fait généralement dans la précipitation des rentrées universitaires. [...] les propositions faites au mois d'octobre dans l'extrême urgence s'adressent essentiellement à des doctorants qui possèdent une faible expérience du travail pédagogique, quand ce n'est pas aucune. Nous sommes donc ici placés devant une aberration manifeste où le personnel le moins aguerri dispose d'un minimum de temps pour préparer ses cours ; environ une ou deux semaines avant le début de l'année. »

« Les chargés d'enseignement-doctorants sont dans l'obligation de transférer la plus grande partie de leur temps et de leur énergie en direction du travail pédagogique, ce qui revient pour eux à négliger leurs travaux de recherche. »

« Sans doute convient-il de réformer au plus vite le statut d'enseignant vacataire et de se doter d'instruments de contrôle et de régulation voués à entraver toutes les dérives et toutes les dérogations coutumières plus ou moins bien assumées qui s'observent ici où là. »



## Verdrager, P. (2002). Les passagers clandestins de l'université française, Carnets de bord n°4, 5-12.

« Il convient de rappeler que c'est en ayant recours à tout une gamme de travailleurs précaires que l'État peut s'offrir en France un enseignement supérieur de masse à vil prix. »

« Pour se figurer la vie du vacataire, il faut, avant tout, comprendre qu'il se définit par ce qu'il n'est pas. Le vacataire, en effet, se caractérise par tous les droits qu'il ne possède pas. Il ne possède ainsi aucune garantie de l'emploi. D'une année sur l'autre, il peut être congédié sans aucune autre forme de procès [...]. Le vacataire ne possède pas de bureau personnel, il ne possède pas de numéro de téléphone où l'on peut le joindre, il ne possède ni adresse physique à l'université, ni adresse électronique, son nom ne figure pas sur le site Internet de l'université [...] Le vacataire ne bénéficie pas de

prime de précarité, ni d'indemnité de transport [...]. Il ne bénéficie pas de congés payés, ni de progression de carrière car un vacataire ne possède, dans son emploi, aucun moyen de tisser un lien entre le passé et l'avenir – ce qu'on appelle précisément une carrière. »

« Les réquisits de la disposition intellectuelle, qui ravalent toutes les questions marchandes au rang de préoccupations d'épicier, valorisant le total désintéressement au nom de la pureté de la vocation, n'arrangent pas les choses. »

The screenshot shows a website interface with a navigation menu at the top (Accueil | Home, Textes, Articles) and a main content area. A red circle highlights the text "article disponible sur le site : Droit d'entrée". To the left, there is a login form with fields for "Identifiant" and "Mot de passe". To the right, there is an "Actualités" section with an RSS icon and a warning message. The main article text is partially visible, discussing the situation of precarious intellectuals in France.

## Beau, F. (2004). L'intermittent de la recherche, un chercheur d'emploi qui n'existe pas. *Multitudes*, n° 17(3), 69-74.

« On les appelle parfois les post-doc, ou, quand ils n'ont pas passé leur thèse, des ingénieurs de recherches, des chargés de mission, et au bout du compte si l'on veut être rapide : des intellectuels précaires. »

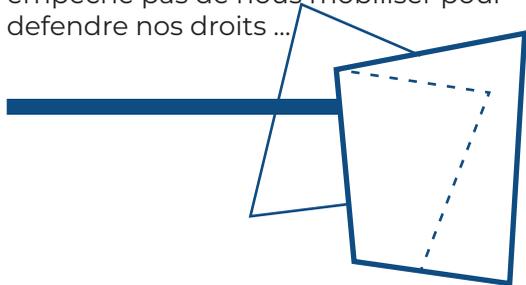
« [L'intermittent de la recherche] est à la rigueur un intermittent de la rémunération et du salariat, ce qui n'est pas nécessairement de sa faute, mais nullement un intermittent de l'expérience et des connaissances qu'il contribue à élaborer ou à découvrir. »

« Quel statut social pour l'intermittent de la recherche faut-il imaginer, dès lors que ce dernier va osciller sans cesse entre des contrats salariés dans le cadre de missions de recherches, des honoraires s'il est consultant, ou des droits d'auteurs, et qu'aucun de ces statuts ne lui permet vraiment de négocier dignement les périodes de carence entre les activités payées ? »



## TEMOIGNAGES ET RÉCITS

➤ un recueil des textes pour témoigner sur un quotidien universitaire et un certain désenchantement, qui ne nous empêche pas de nous mobiliser pour défendre nos droits ...

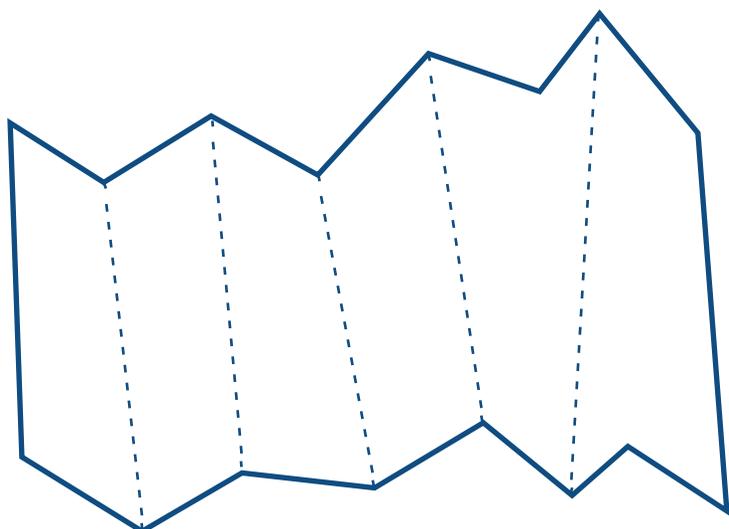


# Le plan a changé ?

*:::: étudiante : mars 2020*

**La rentrée universitaire était pleine d'incertitudes. La ville quasi inanimée pendant l'été, reprenait la cadence des jours ouvrables.**

Je courrais partout pour les démarches administratives. Sur un arrêt de bus des passager.e.s ne cessaient d'étudier le plan de transport nouvellement modifié. Pour certaines personnes pressées ce changement inattendu était malvenu et ne les laissait pas sans commentaires. Askip, le réaménagement était fait en fonction des passager.e.s et avait pour objectif à désencombrer les routes de la ville du transport. Il ne nous restait plus qu'à nous plaindre entre les passager.e.s. à propos des lignes supprimées dans certaines rues, les plages horaire raccourcies pour certaines lignes, la multiplication des correspondances et cetera. Au fond, chacun sait que nos avis sur l'emplacement des arrêts sur le plan urbain importe peu dans les politiques de transport. En périphérie, lorsqu'on est non-desservi, on se rend compte que le réseau est bel et bien pensé en fonction des passager.e.s. Il est même adapté aux flux de déplacements en renforçant la cadence des jours ouvrables.



# PLÈBE UNIVERSITAIRE

..... *Doctorant. vacataire: mars 2020*

Réformes, mobilisation. Produire un texte. Entretenir l'*illusio* du champ intellectuel, feindre d'oublier que le savoir est une arme qui tire des balles à blanc. C'est connu. Tout ça est connu. Le manque de financements récurrents, de postes, la surmultiplication des tâches, la précarité, la désespérance, la « démocratisation » jamais advenue et la massification ségrégative qui s'en suit. Décliner l'impuissance, d'assemblées en motions, de pourquoi faire en à quoi bon.

Faire de la recherche. Publier. Se soumettre à l'évaluation et ses impairs. Des revues en profiteurs de guerre. Concurrence folle, dépendance unilatérale. Renvoie une sixième version, ton texte peut être meilleur. On fait ça pour toi, évidemment. Armée de réserve de crève-le-champ, il y en aura toujours pour prendre la place en cas d'abandon.

Vacations. Beaucoup. Quatorze cours en six ans. Recevoir plus d'argent de la caf que de la fac. Accepter, engoncé dans un prurit vocationnel et « les lignes sur le cv ». Soutier besogneux, préposé aux travaux dérisoires, agent conscient mais contraint de la reproduction et du maintien de l'ordre social. Faire les poubelles des formations, PPP, MTU, « réussir à l'université ».

Avoir un poste. Non. Attendre six, huit, dix ans. Mercenaires des contrats courts. Les directeurs de labos font leur marché. Regarder les dossiers au moment de leur embauche des gardiens du temple d'aujourd'hui. Rire nerveusement. Va te faire mandariner. Geindre un peu, gésir beaucoup, s'organiser vaguement. Des camarades mais une seule place.

Et pourtant, tout ce que l'on brûle c'est d'impatience. Pour pouvoir se lever et se barrer, encore faut-il être quelqu'un. Ici on sort par la petite porte, avec pertes et fracas à défaut de profits.

## APPELS ET COMMUNIQUÉES

➤ un recueil des textes pour témoigner sur un quotidien universitaires et un certains désenchantement, qui ne nous empêche pas de nous mobiliser pour défendre nos droits ...



# Appel à la mobilisation des précaires de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) de l'Université de Lorraine contre la Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR)

*::::: Le comité de mobilisation des précaires de l'ESR de l'Université de Lorraine : février 2020*

Année après année, ministres de l'ESR et gestionnaires des universités se satisfont du travail gratuit ou du recrutement par contrat à durée déterminée de chercheurs et d'enseignants en situation de précarité. Cette organisation du travail scientifique et d'enseignement serait, paraîtrait-il, indispensable à l'université du XXI<sup>e</sup> siècle qui se doit d'être innovante, flexible et compétitive internationalement. Pourtant, vacataires, doctorants, docteurs non statutaires, ingénieurs de recherche, chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires rappellent, encore et encore, la déconnexion de la réalité de cette vision de la production et de la transmission des savoirs. Alors que, déjà, les décisions prises par les gouvernements successifs ont mené à l'accroissement de la fast science, synonyme de médiocrité, au détriment de la slow science, condition indispensable à un travail de recherche de qualité, la LPPR vient nourrir cette dégradation de la production des connaissances en France.

Méritocratie, mobilité contrainte et perte d'autonomie des laboratoires sont au cœur des valeurs portées par la ministre Frédérique Vidal. Les premiers à subir ces choix stratégiques seront sans aucun doute ceux déjà soumis à des statuts incertains, des conditions de travail inadéquats et à des revenus aléatoires.

Afin de dire NON à la dégradation de la recherche et de l'enseignement que promet la LPPR, nous appelons à une mobilisation massive des précaires de l'ESR de l'Université de Lorraine ainsi que de l'ensemble des personnels titulaires.

## LES VACATAIRES DANS LA RUE

**Les contrats des vacataires se multiplient dans les services publics. Des emplois précaires, aux horaires flexibles et payés au SMIC. On suppose bien souvent qu'ils sont une chance pour les étudiant.e.s, en minimisant leurs droits et l'urgence financière qu'ils et elles traversent.**

Assurer la flexibilité de service. Leur travail consiste à effectuer des tâches diverses, qui ne demandent pas de qualification spécifique. Il sert à assurer le bon fonctionnement du service et surtout à des plages horaires spécifiques, par exemple les heures de grande affluence ou pour rendre accessible le service à des horaires souhaités.

Contre des salaires maigres. Les vacataires ne sont pas en grève par peur d'avoir une mauvaise réputation dans le domaine professionnel, par peur de perdre l'emploi et aussi parce qu'elles sont payé.e.s à l'heure. Si tu ne vas pas travailler pendant un créneau, tu es juste remplacé.e et moins rémunéré.e.

En ayant des contrats fragiles. La sélection à ces emplois se fait par niveau d'études. Les vacataires ne remplacent pas les postes des fonctionnaires. Elles n'ont pas les mêmes droits, et n'ont pas les mêmes obligations et responsabilités que les fonctionnaires. Les tâches sont le plus souvent répétitives peuvent être complétées par d'autres qui n'entrent pas dans le contrat. Ces accumulations de tâches ne sont pas payées. Même si on peut les qualifier de « nouvelles expériences », elles n'ont pas de valeur dans la construction d'un parcours professionnel.

On bosse aussi, on cotise ! Mais ces emplois ne permettent pas de cotiser suffisamment pour la retraite, pourtant les travailleurs occupent des postes qui permettent le bon fonctionnement et l'accessibilité des services. En plus de cela, la plupart des vacataires touchent leurs salaires plusieurs mois après avoir travaillé.

Sur des postes non-qualifiés avec des diplômes. Ces emplois sont souvent occupés par les étudiant.e.s avec un niveau d'études allant de bac+2 à bac+5, qui cherchent un emploi alimentaire pendant les études et ne sont que rarement occupés par les personnes non-diplômées ou à la recherche d'emploi. La logique du « parcours cohérent » engage d'avantage les étudiants dans leurs emplois précaires.

**Pour le droit à la grève !**

**Pour la hausse et la régularité des salaires bruts des travailleurs et travailleuses aux horaires flexibles !**

**Pour des chèques repas et repas payés aux vacataires !**





**LE 5 MARS**  
L'UNIVERSITÉ  
ET LA RECHERCHE  
S'ARRÊTENT [HTTP://UNIVERSITEOUVVERTE.ORG](http://universiteouverte.org)

A graphic with a vibrant green background. On the right side, there is a white outline of a lightbulb. To the left of the lightbulb, the text "LE 5 MARS" is written in large, bold, white capital letters. Below this, in smaller white capital letters, is "L'UNIVERSITÉ ET LA RECHERCHE S'ARRÊTENT". At the bottom right of the text block, the website address "HTTP://UNIVERSITEOUVVERTE.ORG" is provided.



## Le 5 mars à Nancy, c'était une manif un peu foutraque...

Publié le 6 mars 2020

::::: [Manif-est.info](http://Manif-est.info)

**Le rendez-vous était habituel à 13h30 place de la République. À l'heure dite, il n'y avait que les camions syndicaux. Heureusement, les manifestant-es ont commencé à affluer, jusqu'à plusieurs centaines, pour rejoindre la fac de lettres sous des trombes d'eau...**

En principe, pour le 5 mars il était annoncé : « L'université et la recherche s'arrêtent ». En pratique ce n'était pas tout à fait le cas... Deux cents personnels et étudiant-es étaient tout de même présent-es pour accueillir le cortège. Ils sortaient d'une matinée de tables-rondes et déambulations entre différents sites de l'université, et d'une AG qui s'était au moins conclue sur l'idée de participer à la **Black week contre black rock** : une cinquantaine de profs se sont déclaré-es prêt-es à se mettre en grève pendant une semaine à partir du 16 mars. On verra si cela se confirme en AG lundi prochain.

Après une prise de parole intersyndicale à l'adresse des étudiant-es et personnels de l'université sous le célèbre sapin du campus lettres, le cortège d'un millier de personnes <sup>1</sup> s'est ébranlé doucement vers le cours Léopold, université et Gilets Jaunes en tête. Le parcours était en soi plutôt fantasque : faire le tour du cours Léopold en passant devant la fac de droit et devant la présidence de l'université pour terminer au rectorat. Le point de chute au rectorat, c'était dans l'idée d'aller dire bonjour à la toute nouvelle rectrice déléguée en charge des universités du Grand Est, qui s'est illustré récemment par son appel aux établissements à « chasser en meute » pour répondre aux appels d'offre.

La manifestation ne s'est pas contentée de passer devant les lieux en question : c'était plus amusant d'aller faire du bruit à l'intérieur. La cour de la fac de droit, de même que la cour mais aussi le bâtiment de la présidence

<sup>1</sup> Le journaliste de service à L'Est républicain doit être fâché-e avec les manifs : il annonçait le soir même 350 manifestant-es rejoint-es par 150 étudiant-es alors qu'il y avait visiblement au moins le double !

# MOTIVÉ.E.S POUR DES FLASH MOBS !

mars 2020.....

::: étudiante

La danse de l'Opéra Nationale de Paris a lancé des chorégraphies contestataires à travers la France. La danse de "Lac de Cygne" contre la réforme de retraites était reprise par les avocat.e.s et les enseignant.e.s. Les dances collectives deviennent des flash mobs. Le 24 janvier 2020, ce sont des femmes portant des vêtements similaires à celle de l'affiche de J. Howard Miller "We can do it" qui se rassemblent en solidarité avec des cheminot.e.s et pour rappeler que cette réforme va renforcer les inégalités économiques entre les sexes. En très peu de temps, cette actions est reprise dans d'autres villes en non-mixité choisie. Les universitaires aussi se sont emparé des flash mobs comme mode d'expression contre la LPPR et ont opté pour les airs de la chanson Marcia Baila du duo "Les Rita Mitsouko" et dénoncer la précarisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en détournant ses paroles.

Le flash mob est devenu une forme de contestation des mobilisations actuelles. Les participant.e.s ne cessent de reprendre et réinventer les codes de la performance et esthétiques, ainsi que reprendre des airs chansons en détournant leurs paroles. Participatives et souvent médiatisées, ces actions ne motivent pas tout le monde. Certains réfractaires attendent des actions "plus efficaces" ou "moins ridiculisant", mais n'empêchent pas les "motivés.es" de mener leur bataille et d'engager d'autres personnes à des performances créatives et communicantes.

KV



## LE CHANT DES MILITANTS UL SUR L'AIR DE ZEBDA

Ami, entends-tu le cri lourd de la fac qu'on enchaîne ?  
Ami, entends-tu les bruits sourds du pays qu'on malmène ?  
Ohé, étudiants, les Biatss, les enseignants, c'est l'alarme.  
Ce soir l'ministère connaîtra le prix du chant et des larmes.

**Motivé-e-s motivé-e-s soyons très motivé-e-s...**  
**Motivé-e-s motivé-e-s restons très motivé-e-s...**  
**Motivé-e-s motivé-e-s motivé-e-s motivé-e-s.**

Débranchez vos ordis, Sortez des amphis, O'camarades!  
Dénoncez les mensonges, la misère, tout' cette mascarade.  
Ohé, dirigeants à vos lois et vos réformes, sans limites!  
Ohé, militants sois en forme et ne choisiss pas la fuite.

**Motivé-e-s motivé-e-s soyons très motivé-e-s...**  
**Motivé-e-s motivé-e-s restons très motivé-e-s...**  
**Motivé-e-s motivé-e-s motivé-e-s motivé-e-s.**

C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères.  
La haine qui nous pousse, précarité à nos trousses, la misère.  
Il y a des campus où les gens font encorE des rêves.  
Ici, nous, vois-tu, nous on marche, on miliite sans trêve.

**Motivé-e-s motivé-e-s soyons très motivé-e-s...**  
**Motivé-e-s motivé-e-s restons très motivé-e-s...**  
**Motivé-e-s motivé-e-s motivé-e-s motivé-e-s.**

Ici chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe.  
Ami, si tu tombes un ami sort de l'ombre à ta place.  
Demain, LPPR, un système trop inégalitaire.  
Chantez, compagnons, aujourd'hui Liberté est éphémère.

**Motivé-e-s motivé-e-s soyons très motivé-e-s...**  
**Motivé-e-s motivé-e-s restons très motivé-e-s...**  
**Motivé-e-s motivé-e-s motivé-e-s motivé-e-s.**

## MATOS MILITANT

➤ le personnel de différents secteurs propose des visuels, des affiches ou des diapos destinées à des militant.e.s



> <https://geographeser.github.io/cartographie-des-mouvements-sociaux>

## UNE CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS SOCIAUX EN COURS

Géographes de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ont mis en place une carte interactive et participative des mouvements sociaux en cours. Nous avons utilisé les bouts de cette carte pour la publication.

## ANNONCES MATOS

**Quel avenir pour l'université? Fonctionnement de l'université et LPPR?** Un power point pour les présentations. Caroline Muller, de Rennes 2, à destination des premières années de licence. Existe en versions pdf et ppt. Mars 2020.

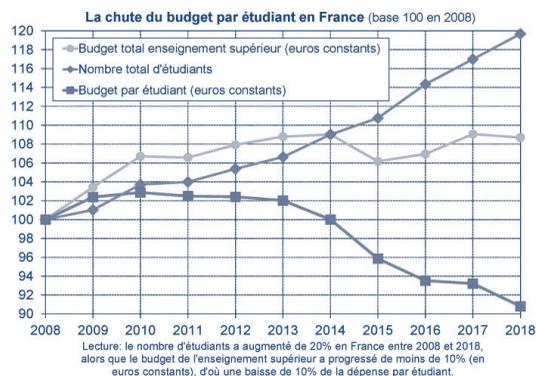
### Loi Pluriannuelle de Programmation de la Recherche.

Les photos, vidéos, des affiches et tracts, des motions contre la LPPR.

### Tutoriels pour vivre sans la LPPR



**Budget 2018: la jeunesse sacrifiée.** Thomas Piketty propose des graphiques et une analyse de la réduction du budget.



**NOUS AUSSI, ON SAIT INVENTER :**

**Gratuiployable**, adj.

se dit d'un(e) jeune collègue que l'on fait bosser des dizaines d'heures en lui promettant une titularisation qui ne viendra jamais et en le/la payant avec onze mois de retard une somme ridiculement basse.

NON À LA LPPR

**INVENTER :**

**Sélectéquité**, n. f.

système d'orientation des étudiants qui accorde à tous la même inégalité de traitement afin que les hiérarchies sociales soient préservées.

NON À LA LPPR  
NON À LA NOVLANGUE MANAGÉRIALE

**"COOPÉTITION"?**

**NOUS AUSSI, ON SAIT INVENTER DES MOTS :**

**Précarilarité**, n. m.

éclat de rire spontané d'un vacataire recevant le paiement de la moitié de ses heures six mois après les avoir assurées.

**NOUS AUSSI, ON SAIT INVENTER DES MOTS :**

**Paupérichesse**, n. f.

financement mirobolant qui permet à la recherche d'atteindre l'excellence à l'aide de pièces de cuivre.

**COOPÉTITION ?**

**NOUS AUSSI, ON SAIT INVENTER DES MOTS :**

**Négoscier**, v. t.

aborder une discussion en s'assurant qu'elle n'aboutira à rien.  
Ex. *Nous négoscions depuis des années avec les enseignant(e)s.*

**NOUS AUSSI, ON SAIT INVENTER DES MOTS :**

**Gouvernementir**, v. i.

faire travailler plus pour gagner moins en prétendant le contraire.

**F. VIDAL INVENTE LA "COOPÉTITION"?**

**NOUS AUSSI, ON SAIT INVENTER DES MOTS :**

**Eutroicer**, v. t.

s'obstiner dans une voie sans issue, à l'aide de matraques au besoin.  
Ex. *La guerre d'Eutroicé a bien eu lieu.*

NON À LA LPPR  
NON À LA NOVLANGUE MANAGÉRIALE

**ENVOYEZ NOUS VOS PROPOSITIONS,  
DES ARTICLES, SUGGESTIONS POUR  
LE PROCHAIN NUMERO**

**FACEBOOK**

**LISTE DE DIFF**

**E-MAIL**